

# 7 JOURS **FILPAC**

Lettre hebdomadaire de la Fédération des travailleurs  
des industries du Livre, du Papier et de la Communication CGT

**n° 51 - vendredi 16 janvier 2009**

## Sommaire

- **29 janvier, le bon usage**..... p. 1
- **Indice Filpac**..... p. 4
- **Rossel et l'emploi**..... p. 7
- **Le joli monde de la concurrence libre et non faussée**..... p. 8
- **Roularta et l'emploi**.....p. 10



## **L'arnaque**

« Vous gagnez trop, si ça continue, faudra que ça cesse », a dit Sarkozy, hier, aux patrons de la finance, blêmes de trouille. Puis il leur a jeté en plein visage un deuxième chèque de 10,5 milliards. Y pleuraient, les banquiers ! Car il leur a dit : « C'est pas un cadeau, hein ? » Y z'avaient bien compris, eux, que c'était une sacrée punition. Satisfait, Sarkozy a ensuite cassé la rémunération du Livret A. Tout le monde doit faire des sacrifices, pareil pour tous : 25 millions de petits épargnants se faisaient du 4% ! Allez, 2,5 en attendant dans trois mois 1,5%. Faut bien trouver du fric pour payer les banquiers.

## **29 janvier : le bon usage**

Pour la Filpac CGT, c'est bien clair, tout doit être mis en œuvre pour assurer le succès du 29 janvier. Avant, pendant, après le 29, la relance de l'activité revendicative doit s'appuyer sur cette date unitaire. Qui ne doit pas être éphémère.

**Le temps est venu. Reprendre la main sur les revendications des salariés redevient possible. C'est plus que jamais nécessaire. Et c'est l'essentiel.** Car il va de soi pour ceux d'en face que nous allons payer leur crise. La valeur récupérée sur les emplois détruits, sur la réduction de la masse salariale et sur le blocage des salaires doit payer les crédits d'Etat accordés aux banques pour les dédouaner de leurs escroqueries spéculatives.

Le président l'a formulé dans ses vœux : « *Pour nous en sortir chacun devra faire des efforts. Car de cette crise va naître un monde nouveau...* » Vive la crise qui va purger l'économie pour repartir vers de nouvelles spéculations et d'autres exploitations ?

Dans les assemblées générales préparatoires au 29 janvier, dans la démarche d'après 29 janvier, que revendiquons-nous ? La réponse à cette question revient à trouver le bon usage, le meilleur usage possible du 29 janvier. Surfer sur le seul rejet des mesures impopulaires d'un président omnipotent serait notoirement insuffisant.

**Pour la Filpac CGT, il s'agit bien de réanimer un tous ensemble revendicatif de longue durée.** Le calendrier social est aujourd'hui contrôlé par le patronat et son gouvernement. C'est la maîtrise de ce calendrier que nous devons conquérir.

## Emploi : Oser revendiquer

### Les difficultés sont connues :

- Une campagne est organisée par les DRH pour démoraliser le personnel, afin qu'il soit persuadé qu'il n'y a plus d'avenir.
- Entretenir par cette campagne l'illusion du « pactole », le merveilleux chèque avec plein de zéros comme prime de départ...
- Rendre ainsi facile la constitution de listes pour le plan de départ volontaire, qui tend à être ouvert en permanence. **Partir, mais pour où, sinon une longue phase de chômage, la précarité à la fin, et la réduction des prestations sociales.**
- Resterait alors à réduire l'activité syndicale à une seule chose : faire monter le prix du départ.

### Que revendiquer ?

- Faire converger vers les branches - presse, papier, industries graphiques – l'exigence d'un traitement social de l'emploi, par la revendication qui exige la création d'une sécurité sociale professionnelle. **La Filpac CGT revendique le maintien du contrat de travail, en lieu et place de sa rupture systématique.**
- Le recours à la destruction d'emplois est contestable, la Filpac CGT le conteste. Elle oppose à cet abus de pouvoir patronal une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, basée sur la loi, qui contraint les directions patronales, et donc la branche patronale, à annoncer pour les 3 ans à venir les projets industriels. **La GPEC utilisée dans ce sens permet l'anticipation des conséquences sur l'emploi et doit être liée à la sécurité sociale professionnelle.**
- Les branches doivent être saisies avant, pendant ou immédiatement après le 29 janvier de demandes, unitaires si possible, de rendez-vous sur cette question centrale de l'emploi.

**Sinon quoi ?** Faute d'oser revendiquer, tous ensemble, une garantie sociale de l'emploi, les plans dits « sociaux » vont continuer de s'accumuler sans réponse que la débrouille individuelle et l'inflation des plans de départ volontaire, licenciements désormais à peine déguisés en rupture du contrat à l'amiable.

## La question centrale du salaire

### On connaît leurs thèses

- Le salaire récompense le mérite individuel, la capacité de chacun à mettre en œuvre ses compétences personnelles au service de la mission qu'il a reçue de l'entreprise.
- Le salaire, de toute façon, ne peut évoluer qu'en fonction du risque et des aléas des marchés de l'entreprise. Il n'est pas là pour compenser les injustices sociales extérieures à l'entreprise.
- Et cette année, c'est encore moins le moment de revendiquer que d'habitude, vu l'ampleur de la crise. Revendiquer un salaire supérieur équivaut à mettre l'entreprise en péril.
- Etc.



### Nos revendications

#### 1. Le salaire direct

- La question de la hausse des prix est traitée autour de l'indice Filpac CGT par ailleurs dans 7 Jours. Mais attention : la hausse des prix n'affecte qu'un aspect, celui du pouvoir d'achat (c'est-à-dire le salaire moins les dépenses incompressibles – fiscalité, taxes).
- La question du prix du travail est tout autre. La rémunération du travail fourni relève du tarif pratiqué pour l'achat de la qualification. Ce prix a baissé. Comment ? Regardez les comptes

d'exploitation. La part de la valeur ajoutée allouée à la direction est en constante augmentation par rapport à celle octroyée à la masse salariale. Depuis au moins dix ans ! C'est sur la répartition de la valeur ajoutée que se fonde notre revendication salariale. D'autant que cette part de la valeur ajoutée a diminué d'une autre manière : par l'intensification du travail (cadences, polyvalence, augmentation de la productivité, dilution du temps de travail de référence...)

- Le salaire a baissé en janvier 2009. Comment ? Outre l'inégale répartition de la valeur ajoutée, la part du salaire consacrée à la protection sociale augmente, du fait de la baisse programmée de la part patronale (Exemple : la santé. 50 centimes par boîte de médicament, 2 euros de transport sanitaire, 1 euro de franchise par consultation, forfait de 18 euros sur les actes de plus de 91 euros, forfait hospitalier quotidien de 17 euros, déremboursements en cascade de médicaments)

Une augmentation du salaire fondée sur une meilleure répartition de la valeur ajoutée est plus que légitime !

## 2. Le salaire socialisé (retraite)

- Les cotisations retraite financent un salaire particulier, la pension de retraite. Il s'agit de la part de la valeur ajoutée réservée aux salariés qui, passé un certain âge, sont payés à passer le reste de leur temps à ne pas travailler. C'est une grande conquête, en permanence rognée. Mais elle existe toujours.
- Or le salaire socialisé, par les mécanismes liés aux lois Fillon, diminue en valeur réelle : non seulement par le pouvoir d'achat, mais aussi par la part qui lui est allouée : la brèche a été ouverte par la diminution des pensions.
- La revendication de la revalorisation et de la pérennité du salaire socialisé est au cœur de notre démarche salariale, qui inclut donc la question centrale des retraites.

## Faire converger les plates-formes revendicatives vers les organisations patronales

La stratégie patronale peut se résumer ainsi :

- Les patrons vident de leur contenu ou laissent mourir les structures patronales de branche, pour ne négocier sur leurs bases, à leur rythme, qu'au plan de l'entreprise.
- Ils n'ouvrent pas pour autant l'échelon des négociations de groupe.

**Notre démarche consiste à faire converger nos plates-formes revendicatives vers la branche, de telle manière que les questions centrales emplissent le calendrier de négociations. Il s'agit de sortir de l'enfermement où prétendent nous confiner les directions. L'échelle complète - branche, groupe, entreprise - est celle que nous voulons reconquérir.**

**Cette reconquête, tous secteurs confondus, passe par la reconstruction d'un rapport de force tel qu'il nous permette d'imposer ce schéma de négociations. Et le 29 janvier nous fournit une échéance de début d'année. Donc dans la rue, dans l'action, le 29 !**



## Inflation réelle décembre 2008 / FILPAC-CGT

Données INSEE 14/01/2009			
Inflation réelle déc 2007 / déc 2008		Inflation déc 2008	Pondérée
<b>1,57%</b>		Conso	Indice 100 : 31 déc 2007
<b>Indice corrigé FILPAC-CGT</b>			
Location logement	18,60%	101,9	18,95
Hôtels, cafés et restaurants	6,20%	102,9	6,38
Divers transports	5,30%	98,9	5,24
Articles d'habillement	3,90%	100,6	3,92
Achat de véhicules	3,80%	100,2	3,81
Viandes	3,60%	103,4	3,72
Chauffage et éclairage	3,80%	101,9	3,87
Carburants et lubrifiants auto	3,50%	85,7	3,00
Services culturels et récréatifs	3,50%	101,7	3,56
Assurances	3,50%	98,2	3,44
Divers équipement du logement	3,40%	102	3,47
Divers logement	2,80%	102,1	2,86
Autres biens et services	3,30%	102,2	3,37
Services de télécommunications	2,40%	98,8	2,37
Autres Loisirs et culture	2,40%	98,2	2,36
Fruits et légumes	2,30%	100	2,30
Soins personnels	2,30%	102,4	2,36
Electronique et informatique	2,10%	85,9	1,80
Services de transports	2,10%	103,4	2,17
Pain et céréales	1,90%	104,8	1,99
Lait, fromages et œufs	1,90%	104,9	1,99
Autres produits alimentaires	1,80%	103,2	1,86
Action / protection sociale	1,70%	103,7	1,76
Tabac	1,60%	100,6	1,61
Médicaments	1,50%	98,3	1,47
Boissons alcoolisées	1,50%	103,8	1,56
Meubles	1,50%	101,8	1,53
Médecine non hospitalière	1,40%	100,8	1,41
Presse, livre et papeterie	1,30%	102,3	1,33
Services financiers	1,20%	100,7	1,21
Poissons et crustacés	1,10%	102,2	1,12
Boissons non alcoolisées	1,10%	102,6	1,13
Chaussures	0,80%	101,2	0,81
Appareils ménagers	0,70%	99,5	0,70
Autres communications (services postaux)	0,40%	102,5	0,41
Education	0,70%	103,1	0,72
	<b>100,90%</b>		<b>101,57</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>1,57%</b>

L'indice FILPAC-CGT de l'inflation réelle est construit sur la base de la structure réelle de consommation des ménages français (coefficients budgétaires), telle qu'analysée par l'INSEE (Division Synthèses des biens et services) et publiée dans *INSEE Résultats - Société n°71*, en septembre 2007, ainsi que sur les indices mensuels INSEE des prix à la consommation pour l'ensemble des ménages de France métropolitaine, classés par fonctions de consommation (mois courant).

Indices mensuels de l'INSEE : [http://www.insee.fr/fr/indicateur/indic\\_cons/indic\\_cons.asp](http://www.insee.fr/fr/indicateur/indic_cons/indic_cons.asp)

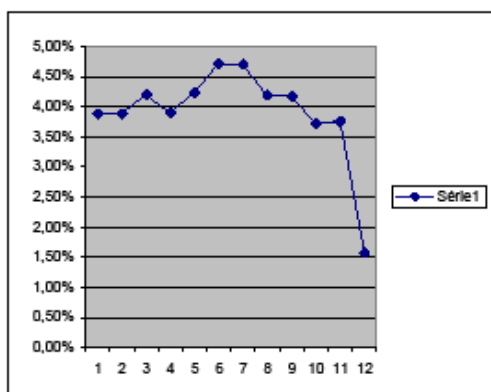
Consommation des ménages en 2006 :

<http://www.insee.fr/fr/ppp/ir/accueil.asp?page=conso2006/synt/synthese.htm>

### Indices mensuels FILPAC-CGT de l'inflation réelle en 2008 et moyenne annuelle

Taux mensuel	3,88%	3,88%	4,20%	3,90%	4,23%	projection 4,72%	4,70%	4,19%	4,18%	3,72%	grève INSEE 3,76%	1,57%
Mois / 2008	jan	fev	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc

MOYENNE 2008 **3,91%**



**Voici la moyenne des indices mensuels FILPAC-CGT de l'inflation réelle, avec tableau récapitulatif : + 3,91% (l'INSEE donne + 2,8%). D'autre part, l'indice INSEE de référence des loyers - 4e trimestre 2008 (paru le 15-1-2009) est de + 2,83% :**

[http://www.insee.fr/fr/indicateurs/indic\\_conj/donnees/doc\\_idconj\\_35.pdf](http://www.insee.fr/fr/indicateurs/indic_conj/donnees/doc_idconj_35.pdf)

**Quant à la baisse actuelle du taux mensuel de l'inflation, elle n'est, peut-être que passagère. En décembre, les prix des produits pétroliers ont perdu près de 15% sur 1 an, et les prix des produits frais ont reflué de 1,5%. Stabilité des prix de détail ensuite. En période de récession, les détaillants qui veulent conserver leurs volumes de ventes constants n'ont d'autre choix que de contenir leurs prix. Ces stratégies commencent à se retrouver dans les indices macroéconomiques. L'inflation sous-jacente (hors énergie et alimentation) ne progresse plus et marque même légèrement le pas. Certains économistes relèvent que l'inflation "sous-jacente", c'est-à-dire débarrassée de l'énergie et de l'alimentation qui sont ses composantes les plus volatiles, reste à + 1,8% en décembre (chiffre INSEE).**

*Frédérique CERISIER (BNP Paribas)*

L'inflation a enregistré un nouveau repli au mois de décembre. Selon les données nationales publiées par l'Insee, le taux d'inflation s'est établi à 1,0% fin 2008, après 1,6% au mois de novembre. D'un mois à l'autre, la baisse de l'indice d'ensemble des prix à la consommation est de -0,2% (-0,3% m/m en données corrigées des variations saisonnières).

Comme au cours du mois précédent, la baisse du taux d'inflation en décembre reflète essentiellement la chute actuelle des prix de l'énergie: leur baisse a été de -5,6% m/m fin 2008. Cumulée sur les trois derniers mois de l'année dernière la baisse des prix de l'énergie atteint 14,1% (22,2% pour les seuls produits pétroliers).

S'agissant des autres prix de l'indice d'ensemble, l'Insee note une stabilité (d'un mois à l'autre) des prix de l'alimentation. Hors produits frais, les prix alimentaires continuent toutefois de progresser (+0,2% m/m), et, évaluée sur un an, leur progression a tendance à ralentir (à +3,9% g.a en décembre après un pic à 6,0% en juillet 2008), mais elle reste une des plus importantes des principaux



regroupements de l'indice des prix. Les prix des produits manufacturés sont également stabilisés, tandis que l'augmentation des prix dans les services (+0,4% m/m et +2,3% sur un an) reflète notamment des augmentations saisonnières dans les services touristiques, récréatifs et de transports. La modération des prix du pétrole va continuer à peser sur l'évolution des prix au premier semestre de 2009. S'y ajouteront des effets de base importants dans ce même secteur (au cours du mois de juillet 2008, les prix du pétrole avaient atteint un pic à 147 dollars par baril), si bien que l'inflation totale devrait être négative autour de la mi-2009, avant de se redresser au cours de la deuxième partie de l'année.



#### Alexander LAW (Xerfi)

C'est la bonne nouvelle de la fin d'année 2008. L'inflation a amorcé un ralentissement décisif en s'établissant à 1% seulement en glissement annuel. Sur un mois, les tarifs ont reculé de 0,3% en données corrigées des variations saisonnières. Ce chiffre mensuel contraste naturellement avec la donnée de l'inflation en moyenne annuelle en 2008: les prix à la consommation ont augmenté de 2,8% (chiffre INSEE) sur l'ensemble de l'année, ce qui n'a laissé la place qu'à une augmentation anémique du pouvoir d'achat (d'ailleurs, rapporté au nombre de ménages celui-ci a, au mieux, stagné).

Justement, après avoir souffert de la flambée des prix jusqu'à l'été, le pouvoir d'achat des ménages est aujourd'hui sous la double menace de la prudence des entreprises en termes de revalorisations salariales et des destructions d'emplois. C'est donc bien l'accalmie sur le front de l'inflation qui va représenter la seule

bouffée d'oxygène possible pour la consommation. Or, pour surmonter la crise, l'économie française a impérativement besoin que les ménages ne lâchent pas prise au niveau de leurs dépenses.

Forcément, eu égard à la rapidité de la dégrègement de l'inflation, les inquiétudes sur la menace d'une déflation seront ravivées. D'ailleurs, il est tout à fait possible que l'évolution des prix à la consommation atteigne prochainement zéro, voire soit négative pendant quelques mois. Les dangers de la déflation sont bien connus:

- forte pression baissière sur les salaires ;
- phénomène de reports de consommation ;
- inefficacité totale de la politique monétaire (c'est la fameuse "trappe à liquidités"). Même si les taux nominaux sont ramenés à zéro, les taux réels demeurent positifs à cause de la baisse des prix. Pour autant, nous ne pensons pas que la déflation soit un risque à court terme pour l'économie française. Car, à y regarder de plus près, l'inflation

sous-jacente (c'est-à-dire celle qui est débarrassée des éléments les plus volatils comme les denrées alimentaires ou les produits énergétiques) demeure dans une zone tout à fait confortable à +1,8%. L'accalmie actuelle de l'inflation n'est due qu'à un phénomène exogène et volatil par nature : la correction baissière des prix énergétiques et des produits pétroliers. Ce ne sont donc pas les

caractéristiques intrinsèques à l'économie française qui font baisser les prix.

Les tarifs des services continuent de grimper à un rythme raisonnable (+2,3%) et même ceux des produits manufacturés augmentent légèrement (+0,1%). La

publication de ce jour, qui aura un écho dans les autres pays de la zone euro, les mêmes causes provoquant les mêmes effets, n'est pas sans conséquences sur la politique monétaire que pourra adopter la BCE. L'institut de Francfort n'a aucune raison de ne pas poursuivre son assouplissement monétaire d'au

moins un demi-point (50 points de base), ce qui amènerait son taux directeur à 2%. Cela signifierait que Jean-Claude Trichet conserverait encore quelques munitions sous le coude pour baisser les taux à nouveau en cas de dégradation encore plus forte de la conjoncture. Mais il ne faut pas attendre de miracles non plus d'une politique monétaire, aussi appropriée soit-elle. D'une part, le canal de transmission à l'économie réelle est assez long : autour de 6 à 9 mois. D'autre part, les banques demeurent frileuses au moment de prêter et les entreprises logiquement craintives (eu égard aux anticipations de demande) au moment d'investir.



Dans ces conditions, la croissance du premier semestre 2009 dans la zone euro demeure fortement compromise. Le mouvement de reflux de l'inflation est donc tout aussi brutal qu'avait été sa flambée sous l'effet des soubresauts des cours des principales matières premières. Effets de base obligent, la variation sur un an des prix restera très faible pendant les trois premiers trimestres de l'année 2009. C'est une bonne nouvelle pour un pouvoir d'achat qui souffre terriblement de la dégradation rapide et massive du marché du travail.

**CONFERENCE DEBAT**

Organisée par l'Institut d'histoire sociale CGT du Livre parisien

MERCREDI 28 JANVIER 2009 à 14 heures

## **« Les ouvriers du Livre parisien et leurs syndicats dans la crise des années 30 »**

Présentation de Sylvie CHARLIER, docteur en histoire sociale  
(mais également petite-fille d'imprimeur et fille de typographe)

Entrée libre

**MAISON DU LIVRE**

Salle des commissions (rez-de-chaussée)

94, boulevard Auguste Blanqui

PARIS 13e

### **Une cinquantaine d'emplois menacés chez Rossel (\*)**

Cinquante-deux postes sont menacés chez Rossel & Cie, dont 22 d'ouvriers et 30 d'employés et/ou de journalistes, à la suite de l'annonce mardi par la direction d'un plan d'économie de 6 millions d'euros, a indiqué le SETCa dans un communiqué diffusé dans l'après-midi, à l'issue d'une assemblée générale du personnel.

Ces emplois représentant 12,5% du total des postes occupés par des travailleurs au sein de Rossel & Cie, qui regroupe le journal *Le Soir*, l'hebdomadaire *Le Soir Magazine*, Rossel Interactive Media (RIM) et Références.

"Le pourcentage des licenciements représentant plus de 10% du personnel employé, la procédure Renault est enclenchée", précise le SETCa. Le syndicat rappelle que la direction avait déjà lancé, le 18 septembre dernier, un plan d'économie qui prévoyait le licenciement de 12 ouvriers et la révision des conditions de travail et de rémunération de l'ensemble du personnel. A la suite d'une grève du personnel, le 16 octobre, "la direction avait assoupli ses positions et une solution est toujours en cours de négociation pour cinq travailleurs", poursuit le SETCa. "Pour les sept autres ouvriers, un reclassement en interne et la création d'une société de maintenance en bâtiment est en phase de constitution", ajoute le syndicat.

Le SETCa regrette l'annonce, mardi, en conseil d'entreprise extraordinaire, "de quarante licenciements supplémentaires et d'une série de mesures d'économies qui toucheront toutes les fonctions et tous les salaires".

Réuni en assemblée générale mardi après-midi, le personnel a clairement marqué son opposition à cette nouvelle restructuration, souligne le syndicat, qui compte mettre tout en oeuvre pour éviter tout licenciement en proposant des solutions alternatives. Le SETCa "se réserve le droit d'utiliser toutes les voies légales et moyens syndicaux pour y arriver".

(\*) Groupe belge. En France *la Voix du Nord*

## Le joli monde de la concurrence libre et non faussée...

« **Ich war, ich bin, ich werde sein !** » Il y a tout juste 90 ans, le 15 janvier 1919, la Révolutionnaire allemande Rosa Luxemburg était assassinée par les corps francs en même temps que son camarade Karl Liebknecht. Les précurseurs de la soldatesque nazie venaient d'écraser l'insurrection spartakiste. Sous les applaudissements frénétiques de la presse aux ordres qui proclamait : « *L'ordre règne à Berlin !* » La veille même de sa mort, celle qui fut une des plus grandes théoriciennes et une infatigable combattante du socialisme écrivait dans le journal du tout jeune Parti communiste allemand *Die Rote Fahne* : « ***L'ordre règne à Berlin !*** » ***Sbires stupides ! Votre « ordre » est bâti sur le sable. Dès demain la révolution « se dressera de nouveau avec fracas » proclamant à son de trompe pour votre plus grand effroi 'J'étais, je suis, je serai !' »***



**A gerber ! Hortefeux fait péter le champagne !** Objectif atteint, objectif dépassé. Ce ne sont pas les 28 000 reconduites à la frontière d'étrangers sans papier qui lui avait été assignées (au nom de quel sordide comptabilité ?) qui auront été effectuées en 2008, c'est 29 796 ! C'est bien d'ailleurs le seul objectif atteint parmi ceux que s'était fixé le gouvernement Fillon, comme le soulignait un humoriste, mardi sur France-Inter. Et le pire, c'est que le ministre de la pureté de la race est content de lui : « *Je suis fier de faire respecter et appliquer la loi.* » Fier sans doute de rafler des enfants jusque dans les cours d'école, d'acculer des sans papiers à sauter par les fenêtres pour échapper à la police, de séparer des familles et d'expulser des réfugiés promis au mieux à la misère, au pire à la mort, en cas de retour dans leur pays d'origine. D'autres à Nüremberg, et toutes proportions gardées, expliquaient n'avoir fait « *qu'obéir aux ordres* ». M. Hortefeux, lui, ne fait que « *faire respecter et appliquer* » des lois qui déshonorent la République. Au vu de ce bilan exceptionnel, il va quitter le ministère de l'immigration. Il y sera remplacé par l'ex-socialiste Eric Besson, grand prix de la fourberie 2007, qui va ainsi pouvoir aller jusqu'au bout du bout en matière de reniement. En récompense, Hortefeux est promu. Il va hériter du ministère de la (ré)action sociale. Au secours !

**Régression démocratique.** Les récentes lubies législatives du gouvernement Fillon ont dû faire face au Parlement à un déluge d'amendements et à des débats longs et intenses. A tel point, que la (contre) réforme sur le travail du dimanche a dû être repoussée et que la suppression de la publicité sur les chaînes publiques a dû être mise en œuvre par le président de France-Télévision, faute de pouvoir être votée dans les temps par les parlementaires. Bref, l'opposition politique s'est opposée. Ce qui est après tout son travail ! Pour la majeure partie des citoyens, rien à redire. Ce serait même plutôt un exemple de vitalité démocratique. Pas pour les sarkozystes. C'est ainsi que le Parlement est invité à discuter d'une « réforme du travail législatif » visant à réduire la durée des débats parlementaires et à « rationaliser » les conditions d'exercice du droit d'amendement. Notamment au moyen d'un « crédit temps » accordé aux groupes politiques, système baptisé par les



Britanniques « la guillotine »... Après le fichier Edvige, les expulsions massives d'immigrés et la nomination du président de l'audiovisuel public directement par Sarkozy (et on en oublie sûrement) voici venue la « réforme du travail législatif ». Petit à petit l'espace de nos libertés et de notre démocratie se réduit. Vigilance !

**Ça ne s'invente pas !** C'est le jeudi 15 janvier, soit après le bouclage de cette chronique, que Nicolas Sarkozy devrait présenter ses vœux « au monde économique ». Ça devrait se passer à Vesoul... salle Parisot ! D'après la presse locale, il devrait être « entouré d'invités triés sur le volet ». On parie qu'on devine qui c'est ?

**Faut pas rêver.** On s'est réjoui trop vite en voyant ce titre des *Echos* du 12 janvier : « *Les multinationales allemandes promettent de ne pas licencier en 2009* ». L'article faisait référence à un communiqué signé par les trente plus grandes entreprises allemandes et publié via le ministère allemand de l'emploi. Bigre ! La moralisation sarkozo-capitaliste donnerait-elle ses premiers effets outre-Rhin ? Une lecture plus attentive s'imposait. Trois lignes plus loin on pouvait lire que « *les directeurs du personnel des entreprises du DAX vont utiliser tous les moyens mis à leur disposition pour éviter des licenciements économiques en 2009* » Ah bon, il s'agit donc seulement d'**éviter** les licenciements économiques... On continue, impatient de lire la suite. Et l'on apprend que selon le groupe Siemens (leader européen de la haute technologie qui emploie 430 000 salariés dans le monde, et par ailleurs signataire du communiqué suscité) : « *un tel engagement est toujours accompagné de clauses d'exception pour les situations d'urgence et de réserves pour des cas d'acquisitions ou de ventes d'activités* ». On comprend mieux... c'est la règle qui confirme l'exception et pas le contraire ! D'ailleurs l'auteur du titre des *Echos* aurait pu s'en douter s'il avait lu son confrère de la veille. Dans *La Tribune* du 11 janvier, on pouvait lire en effet que le président du directoire de Thyssenkrupp jugeait le communiqué de ses collègues patrons « *irresponsable* » car « *on ne peut tout simplement pas promettre ça* ». Ajoutant qu'« *il y a deux choses qu'une entreprise ne peut pas garantir : les implantations d'entreprises et les emplois* ». Comme quoi il s'avère qu'il vaut mieux lire les articles avant de les titrer... et que les promesses patronales, c'est du vent !



**Encore plus fort !** Enfoncé Jérôme Kerviel et ses 4,9 milliards d'euros. Petit joueur, petit bras. La vraie vedette s'appelle Bernard Madoff ! Ce gérant de hedge fund américain, classé parmi les trois premiers dans son domaine, aurait escroqué ses clients (surtout de riches particuliers, là on va pas pleurer) de 50 milliards de dollars (38 milliards d'euros au cours du jour). Convoqué par un juge fédéral le 13 janvier, il a été assigné à résidence en attente de jugement ! Tous les voleurs de bicyclette apprécieront la clémence des juges... Comme quoi, il vaut mieux voler un bœuf que voler un œuf !

**Directeur de la publication : Michel Muller**  
**Rédaction : Jean Gersin / gersin@filpac-cgt.fr Antoine Peillon et Christian Gourdet**  
 FILPAC-CGT : Case 426 – 263, rue de Paris – 93514 Montreuil cedex  
 Tél. : 01 48 18 80 24 – Fax : 01 48 51 99 07  
 filpac@filpac-cgt.fr – www.filpac-cgt.fr

# Le Monde

## Les syndicats du groupe Express-Roularta appellent à la grève

### UN PLAN DE RESTRUCTURATION PRÉVOIT LE DÉPART DE 51 SALARIÉS SUR 551

ALORS QUE *L'Express* sort une nouvelle formule, jeudi 15 janvier, les salariés du groupe de presse belge auquel l'hebdomadaire français appartient - Express-Roularta - ont été appelés à faire grève le 29 janvier, à l'appel de l'intersyndicale CFDT-CGT et du SNJ. La décision a été prise après l'annonce par la direction d'un " plan de sauvegarde de l'emploi ", qui devrait entraîner la suppression de 51 postes sur 551 que compte le groupe (*L'Express*, *L'Expansion*, *L'Entreprise*, *Mieux vivre votre argent*, *Maisons côté Sud*, *Lire*, et le groupe *L'Etudiant*), soit un peu plus de 9 % des effectifs.

La répartition des départs a été annoncée lors d'un premier comité d'entreprise, le 9 janvier. Le plan devrait concerner 23 cadres, 18 journalistes et 10 employés. " *Nous souhaitons privilégier le volontariat*, affirme Marc Feuillée, président du directoire. *Pour l'instant, il est difficile de dire quels seront les titres les plus concernés. A L'Express, moins d'une dizaine de personnes devraient être touchées.* " Le groupe Express-Roularta avait annoncé en décembre 2008 un plan d'économie de 10 millions d'euros, dont 5 millions portant sur la masse salariale. Ce dernier chiffre comprend un million d'euros d'économies au titre du blocage des salaires, 500 000 euros gagnés par la disparition du cumul des congés dans un compte épargne temps, et 3,5 millions d'euros grâce à des suppressions de postes.

#### VIVE ÉMOTION ET PÉTITION

L'annonce du plan a soulevé une vive émotion dans le groupe. Une assemblée générale a rassemblé, le 12 janvier, près de la moitié des salariés. Outre le mot d'ordre de grève, les syndicats ont fait circuler une pétition s'opposant à tout départ contraint. Les salariés s'alarment aussi de la réduction drastique

des effectifs à la documentation. Celle-ci devrait passer de 17 à 6 salariés, selon une source syndicale. Cinq ou six postes seraient réaffectés au développement du site Internet, les autres étant supprimés. La direction a prévu d'aller vite, en se donnant pour objectif de boucler le plan de départs avant la fin février. Les syndicats ont demandé la nomination d'un expert, qui devrait rendre ses conclusions fin janvier.

" *A priori, L'Express devrait être épargné, analyse un salarié du groupe. Lors du rachat du magazine par Roularta, en 2006, beaucoup de journalistes étaient partis en profitant de la clause de cession. Cette fois, les quelques départs pourraient concerner des personnes proches de la retraite. Le mensuel L'Expansion pourrait être plus touché.* "

Laurent Vrbica, délégué syndical CFDT, s'inquiète d'un " *manque de réflexion sur la stratégie* ". " *On nous dit que la situation est grave et que, si rien n'est fait maintenant, on court à la catastrophe, constate-t-il. Mais on a l'impression que la seule réponse apportée par la direction est la diminution de la masse salariale.* " Eric Marquis, représentant du SNJ, déplore une " *peopolisation* " de *L'Express* sous l'impulsion du directeur de la rédaction, Christophe Barbier. Il évoque entre autres une couverture consacrée à Carla Bruni-Sarkozy, l'épouse du chef de l'Etat. " *La presse ne s'en sortira que si l'on mise sur la qualité*, insiste-t-il. C'est tout le contraire qu'on fait : on nous enlève des moyens en démantelant la documentation. "

Selon Marc Feuillée, *L'Express* a connu en 2008 " *une année solide, à l'exception des deux derniers mois, au cours desquels la publicité a baissé* ". "

**Xavier Ternisien**